

# Guide d'identification des appareils de chauffage et foyers à combustibles solides

## Est-ce que votre appareil est certifié par la norme EPA ou CSA ?

Si votre appareil a été fabriqué :

**Avant 1990** → Il n'a pas de plaque d'homologation. Si vous êtes dans cette situation, votre appareil n'est pas certifié.

Aux questions 19 et 20 du formulaire de déclaration, répondez « NON ». À la question 21, répondez « INCONNU »

**Entre 1990 et 2010** → À cette époque, les normes EPA et CSA recommandaient aux manufacturiers de certifier leurs appareils de chauffage, sans toutefois que ce soit obligatoire. Voir le tableau ci-dessous qui résume les principaux manufacturiers de l'époque :

Manufacturiers ayant fabriqué – en majorité – des modèles d'appareils certifiés	Manufacturiers ayant fabriqué – en majorité – des modèles d'appareils non-certifiés
<ul style="list-style-type: none"><li>• Fireplace Products International (Regency)</li><li>• Pacific Energy</li><li>• Osburn</li><li>• Napoléon / Wolf Steel</li><li>• Enviro</li><li>• Travis (Lopi)</li><li>• Vermon Castings</li><li>• Aladdin</li><li>• Country Stoves</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Drolet et FX Drolet</li><li>• J.A. Roby</li><li>• Nordica</li><li>• Fisher</li><li>• Métal MDR / Flame</li><li>• PSG (Poêles St-George)</li><li>• Poinçons Waterloo</li><li>• Frankelin</li><li>• Newmac Haughs</li></ul>

**Depuis 2010 (inclusivement)** → TOUS les appareils de chauffage doivent être certifiés EPA ou CSA. Par conséquent, il est certain qu'une plaque d'homologation est apposée sur votre appareil. Consultez le tableau ci-dessous pour vous aider à la repérer.

## Où retrouver la plaque d'homologation de votre appareil ?

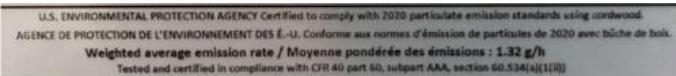
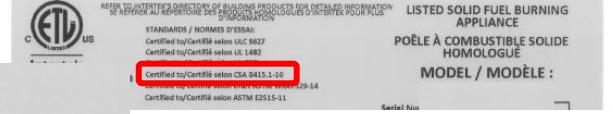
En fonction du type d'appareil, voici où devrait se retrouver sa plaque d'homologation :

TYPE D'APPAREIL	LOCALISATION DE LA PLAQUE
Chaudière ou fournaise	Sur le côté ou à l'arrière de l'appareil
Foyer préfabriqué	Soulevez la grille* au bas de l'appareil (*aussi appelé « louvre »)
Poêle autoportant	À l'arrière de l'appareil
Poêle encastré	Sur le côté de l'appareil ou derrière la façade métallique

**ASTUCE :** Pour faciliter la lecture de la plaque, il est conseillé de prendre une photo de celle-ci.

## Les différentes normes et homologations

À titre indicatif, voici quelques exemples de plaques d'homologation qu'il est possible de retrouver sur les appareils de chauffage ou foyer intérieur

NORME	 	
NORME	 	
AUTRES NORMES		

# Guide d'identification des appareils de chauffage et foyers à combustibles solides

## IMPORTANT :

- Le règlement L-12792 encadre l'utilisation des appareils de chauffage (ou foyers) situés à l'intérieur d'un bâtiment et qui consomment du **combustible solide**.
- Tous les autres appareils de chauffage sont exclus du règlement.  
Par exemple : foyer au gaz naturel, au propane, à l'huile, à l'électricité, biénergie ainsi que les foyers extérieurs.

## Différents types d'appareils de chauffage

<p><b>1.1 Foyer ou poêle à bois encastrés Certifié</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Appareil encastré un âtre de maçonnerie (foyer de maçonnerie)</li><li>- Presque toujours muni d'une porte vitrée et qui reste propre</li><li>- La plaque d'homologation est souvent sur le côté, derrière la façade de métal, et fait mention de la norme EPA ou CSA.</li></ul> 	<p><b>1. 2 Foyer de maçonnerie ouvert Non Certifié</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Appareil de chauffage assemblé sur place (brique par brique)</li><li>- Construit (habituellement) au même moment que la construction du bâtiment</li><li>- Absence de porte pleine</li><li>- Absence de plaque d'homologation</li><li>- Aucune chambre de combustion.</li></ul> 
---	---

## 2.1 Poêle au bois Certifié

- Autoportant (n'est pas encastré dans un mur ou un âtre de maçonnerie)
- Presque toujours muni d'une porte vitrée qui reste propre
- Sa plaque d'homologation fait référence à la norme EPA ou CSA.
- Le système d'évacuation possède normalement un diamètre intérieur de 6"



## 2.2 Poêle au bois Non Certifié

- Autoportant (n'est pas encastré dans un mur ou un âtre de maçonnerie) A souvent une porte pleine Si la porte est vitrée, la vitre se salit rapidement
- Situé à l'arrière, sa plaque ne réfère pas à la norme EPA ou CSA
- Le système d'évacuation possède un diamètre intérieur de 7" ou 8"



### **3.1 Foyer à bois préfabriqué à combustion lente Certifié**

- Encastré dans un mur
- A souvent une seule porte vitrée qui demeure propre
- La porte possède un joint d'étanchéité
- Le foyer possède un contrôle d'air pour le mettre en combustion lente
- La plaque d'homologation est souvent située derrière la grille du bas (louvre) et fait mention de la norme EPA ou CSA.



### **3.2 Foyer à bois préfabriqué à combustion lente Non Certifié**

- Encastré dans un mur
- A souvent une seule porte vitrée qui se salit assez rapidement
- La porte possède un joint d'étanchéité
- Le foyer possède un contrôle d'air pour le mettre en combustion lente
- Situé derrière la grille (louvre), sa plaque ne fait pas référence à norme EPA ou CSA.



### **3.3 Poêle à bois encastré Non Certifié**

- Similaire à un poêles à bois, mais encastré dans un âtre de maçonnerie (foyer de pierres)
- La porte est vitrée et se salit rapidement
- Située sur le côté, la plaque ne fait pas référence à la norme EPA ou CSA



### **4.1 Fournaise à bois Certifié**

- Système central qui chauffe l'air et qui la fait circuler dans un réseau de conduits de ventilation
- Situé au sous-sol
- A souvent une porte vitrée
- La plaque d'homologation est souvent située derrière l'appareil ou sur le côté et fait mention de la norme EPA ou CSA.



### **4.2 Fournaise à bois Non Certifié**

- Système central qui chauffe l'air et qui la fait circuler dans un réseau de conduits de ventilation
- Situé au sous-sol
- N'a pas de porte vitrée
- Située derrière l'appareil ou sur le côté, la plaque ne fait pas référence à la norme EPA ou CSA.



### **5.1 Chaudière à bois Certifié**

- Système central qui chauffe l'eau et qui la fait circuler dans un réseau de conduites d'eau chaude
- Communément appelée « boiler » ou « bouilloire »
- Situé au sous-sol
- N'a pas de porte vitrée
- La plaque d'homologation est souvent située derrière l'appareil ou sur le côté et fait référence à la norme EPA ou CSA.



### **5.2 Chaudière à bois Non Certifié**

- Système central qui chauffe l'eau et qui la fait circuler dans un réseau de conduites d'eau chaude
- Communément appelée « boiler » ou « bouilloire »
- Situé au sous-sol
- Souvent située derrière l'appareil ou sur le côté, la plaque ne fait pas référence à la norme EPA ou CSA.



## Autres types d'appareils

### Foyer à bois décoratif (ou foyer d'ambiance)



- Encastré dans un mur (âtre fabriqué – pas un foyer de pierre ou de maçonnerie)
- A souvent deux portes vitrées, avec un pare-étincelles. Parfois, seulement un rideau style « cotte de mailles »
- Les portes ne possèdent pas de joint d'étanchéité. Elles sont parfois pliantes
- L'appareil ne possède pas de contrôle d'air pour le mettre en combustion lente
- Il ne possède pas de tubes d'air secondaire dans la chambre à combustion
- La plaque ne fait pas mention de la norme EPA ou CSA.

### Poêle ou foyer aux granules



- Le combustible utilisé est le granulé de bois, également appelé pellet.
- Les granules sont déposées dans un réservoir situé au-dessus de l'appareil
- L'alimentation se fait en continue, soit à l'aide d'une « vis sans fin »
- La plaque d'homologation est souvent située à l'arrière ou sur le côté et fait référence à la norme EPA ou CSA.

### Foyer de masse



- Appareil de très grande dimension
- La température des flammes est suffisamment élevée pour obtenir une combustion totale du bois
- L'appareil retient un maximum de chaleur de cette combustion et la diffuse de façon homogène (c-à-d. en temps et en intensité)
- Cet appareil n'a pas de plaque d'homologation
- La plaque **ne fait pas** mention de la norme EPA ou CSA.

### Foyer à l'anthracite



- Source d'énergie non renouvelable, soit de l'anthracite (un type de charbon)
- La procédure d'allumage est plus complexe qu'un appareil de chauffage alimenté par du bois
- Il émet peu de fumée, la chaleur est constante, sans crépitements et sans hautes flammes.
- La plaque **ne fait pas** mention de la norme EPA ou CSA.